

# COMMUNE D'HAUTOT SUR SEINE

## PROCES VERBAL DU « CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2020 »

### PRESENTS :

- JEAN-LOUIS ROUSSEL
- ALAIN LANGLOIS
- MARC DEGRAVE
- CHRISTIANE SOUDE
- ROSINE CAQUELARD
- CATHERINE CARON-LANGLOIS
- CHRISTOPHE CERQUEIRA
- CORINNE FOURNIER
- ROGER JEAN ARRIVE A 20 H 55
- GILBERT PILU
- ROGER TOUZE

SECRETARE DE SEANCE : CHRISTIANE SOUDE

La séance est ouverte à 20 H 30.

Désignation du secrétaire de séance : Christiane SOUDE

### 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 4 juin est approuvé à l'unanimité des présents.

### 2. Attribution des noms des rues du nouveau lotissement :

. rue Lézurier de la Martel

Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 0

. Impasse Yves Pierre Boulongne

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### 3. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit qu'il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire et de six commissaires pour les communes de moins de 2000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par la Direction Générale des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double (soit 24 contribuables), dressée par le Conseil Municipal.

## COMMUNE D'HAUTOT SUR SEINE

La liste préparée par Monsieur le Maire est corrigée par le Conseil puis il est demandé au Conseil de se prononcer sur cette liste de 24 noms établie en séance.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

### 4. Questions budgétaires :

#### a. Compte administratif 2019

Catherine Caron-Langlois, doyenne de l'assemblée, est nommée Présidente de séance, le Maire ne prenant pas part au vote. Voir document annexe

Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0

#### b. Compte de gestion 2019

L'approbation du compte de gestion du percepteur, conforme avec le compte administratif, est mise au vote.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

Décision modificative :

Il s'agit de transférer 30 000 € en investissements et 100 000 € en fonctionnement  
Il n'y a pas d'observation. L'approbation est mise au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

### 5. Indemnité des élus.

Conformément aux nouveaux textes en vigueur (Article L 2123-20-1), les indemnités des élus sont revalorisées.

#### a. Indemnités du Maire

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

#### b. Indemnités des Adjointes

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

### 6. Le restaurant « Chez Tonton »

Le Conseil Municipal découvre le jour du Conseil qu'une modification de bail a eu lieu 3 jours avant les élections municipales.

Il est donc demandé de donner pouvoirs au Maire pour suivre ce dossier en concertation avec le Trésor Public.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## COMMUNE D'HAUTOT SUR SEINE

### 7. Ecole Maurice Genevoix

- a. Travaux de l'espace jeux dans la cour de l'école.

Concernant les travaux, Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à monter tous les dossiers de subventions vers les organismes officiels. Afin d'alléger la facture, certains postes seront faits par des conseillers municipaux (vidage et remplissage de la gravelle). Les aides extérieures seront les bienvenues.

### b. Label Ecoles Numériques 2020

Ce projet, s'il est retenu, permettrait le financement de 50 % de matériel informatique par l'Etat, par palier. Une réunion entre la mairie, les enseignants et le conseiller pédagogique du numérique a eu lieu

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

### 8. Renouvellement du contrat de Madame Nicolle Philippe

Le contrat de 4 h par jour s'arrête début juillet. Compte tenu de la situation sanitaire et des incertitudes concernant la rentrée scolaire, Il est demandé au Conseil Municipal de renouveler son contrat à compter de septembre 2020

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

### 9. Délégation du Maire

Le document est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal est sollicité pour adopter ces délégations.

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

### 10. Questions diverses

- a) Commission Travaux

Les nouveaux élus ont fait une visite l'ancien logement du CCAS.

La réflexion est en cours pour décider du devenir de cette maison.

- b) Un point a été fait sur la Commission Finances par Marc Degrave

## COMMUNE D'HAUTOT SUR SEINE

- c) La reconnaissance de catastrophe naturelle a été reconnue pour la Commune d'Hautot-sur-Seine du 10 au 13 mars 2020 par l'arrêté du 28 avril 2020 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Un rendez-vous a été pris avec Monsieur Le Beller de la Métropole.
- d) Le site internet de la Commune a été remis en service depuis peu. Il est hébergé par la Métropole-Rouen-Normandie. Trois personnes vont le gérer : Jean-Louis Roussel, Roger Jean et Valérie Quinio.
- e) Les journées du Patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre. Corinne Fournier se propose pour gérer cette manifestation.
- f) La Commune va adhérer au CAUE, Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement. Cette adhésion aura au coût de 56 € par an.
- g) Dossier photocopieur

Le photocopieur actuel est obsolète et ne correspond plus aux besoins de la Commune. Elle va donc acquérir un photocopieur avec un contrat de location sensiblement moins cher et la possibilité de faire, à titre exceptionnel, des copies couleur.

- h) Dossier téléphonie

Monsieur Roger Touzé et Monsieur Gilbert Pilu vont démarcher afin de changer d'opérateur. Notre opérateur actuel n'est pas partenaire d'Orange et donc n'est pas actuellement éligible à la fibre.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 H 30.

Le Maire  
Jean-Louis ROUSSEL



La Secrétaire de séance  
Christiane SOUDE

